

# Les fournisseurs de poulettes prêtes à pondre



**BIO46**  
Les Agriculteurs  
Biologiques du Lot



## Panorama listing



Annuaire à destination des éleveurs pour l'approvisionnement en poulettes bio. Certains éleveurs réfléchissent également à l'élevage et à la vente de poulettes bio. Des dynamiques sont amenées à évoluer courant de l'année 2022 – contactez Bio 46 pour plus de détails.

### Le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la réglementation sur l'approvisionnement des poulettes évolue.

Vous trouverez ci-après un annuaire des fournisseurs (non exhaustif, n'hésitez pas à nous communiquer vos fournisseurs pour compléter ce document) mais également un point sur les évolutions réglementaires à connaître.

Dpt	Structure	Adresse	Contact et Site Web	Détails
Gers (32)	SCAL	39 Bd des Poumadères, 32600 L'Isle-Jourdain	05 62 07 08 09	
Drôme (26)	SCA Elevage Saint-Marcelin	Quartier Beaurabuel - 26120 Montmeyran	<a href="mailto:contact@elevagesaintmarcellin.fr">contact@elevagesaintmarcellin.fr</a> 04 75 59 26 00 <a href="http://www.elevagesaintmarcellin.fr">www.elevagesaintmarcellin.fr</a>	18 semaines 6 souches
Gard (30)	EARL Avid'oc	17 Chemin de l'Espérel - 30210 Lédénon	<a href="mailto:contact@earl-avidoc.fr">contact@earl-avidoc.fr</a> 04 66 37 60 20 <a href="http://www.earl-avidoc.fr">www.earl-avidoc.fr</a>	1 jr à 18 semaines 6 souches
Gard (30)	Ets LANCKRIET	4, Rue de Lihons 80340 FOUCAUCOURT	<a href="mailto:infos@lanckriet.fr">infos@lanckriet.fr</a> 03 22 85 77 10 <a href="http://www.lanckriet.fr">www.lanckriet.fr</a>	1 jr à 18 semaines 2 souches
Côtes-d'Armor (22)	Elevage de l'Hôtel d'Air	Lieu-dit de l'hôtel d'air - 22400 Saint Denoual	<a href="mailto:elevage@hoteldair.fr">elevage@hoteldair.fr</a> 02 96 31 50 31 <a href="http://www.elevagehoteldair.fr">www.elevagehoteldair.fr</a>	18 à 20 semaines 4 souches
Manche (50)	Couvoir Hubert	1 Parc d'activité - 50160 Guilberville	<a href="mailto:louis.hubert@hubert.fr">louis.hubert@hubert.fr</a> 02 33 05 59 49 <a href="http://www.hubert.fr">www.hubert.fr</a>	3 souches

Vendée (85)	Lohmann France	ZA du Grand Moulin 85250 ST FULGENT	02 51 42 05 05 <a href="http://www.lohmannfrance.com">www.lohmannfrance.com</a>	1 jr à 18 semaines 1 souche
----------------	-------------------	--	--	--------------------------------

## Quelles évolutions réglementaires ?

- **L'obligation d'aménagement des parcours de volaille** (bosquets, haies, arbres, buissons, ...).
- La définition d'un **cadre pour les vérandas** des bâtiments d'élevage.
- **Revue des densités** d'animaux dans les bâtiments (un guide de l'INAO devra paraître pour apporter des précisions, à savoir : maximum 21 Kg de poids vif/m<sup>2</sup> en bâtiment de plus de 150 m<sup>2</sup> et maximum 30 Kg vif/m<sup>2</sup> en bâtiment de moins de 150 m<sup>2</sup>).
- **Un objectif de 100% d'alimentation bio** pour les monogastriques. La dérogation de 5% d'aliments protéiques non bio n'existera plus d'ici 2026. Elle reste néanmoins autorisée pour les jeunes volailles d'ici là (seuil à déterminer). Ce changement concernera principalement les fabricants d'aliments.

## Et les poulettes bio prêtes à pondre ?

Une obligation de se fournir en poulettes (âgées de 3 jours à 18 semaines) élevées selon les règles de l'AB. Cette évolution est particulièrement complexe à gérer pour la filière. L'application commence dès 2022 avec un délai de transition pour les élevages certifiés avant le 01/01/2021.

**Ce changement impacte fortement les fournisseurs de poulettes** qui devront donner accès à l'extérieur à toutes les poulettes destinées à l'AB. Ce changement aura probablement pour conséquence un temps élevé de transition pour les

fournisseurs et probablement une hausse des prix des poulettes et une indisponibilité chez certains fournisseurs le temps de s'adapter.

De ce changement résulte la réflexion de nombreux éleveurs sur la potentialité d'élever soi-même ses poulettes. Ceci implique de prendre en compte le coût de production et notamment le coût de l'alimentation et d'adopter des investissements sur la création d'un couvoir. Un travail de Bio 46 sur la thématique et le suivi d'un éleveur souhaitant débiter l'élevage de ses poulettes bio sera fait pour

acquérir un certain nombre de références techniques et économiques. La rentabilité de ce fonctionnement sera comparée au maintien de l'achat des poulettes chez des fournisseurs appliquant la nouvelle réglementation.

.....  
Pour en savoir +

**Autre document à consulter : Annuaire des fournisseurs d'aliments bio de Bio 46.**

.....

Une publication :



Avec le soutien de :

